



# LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Mise à jour le 1<sup>er</sup> octobre 2025



[www.atelierdespratiques.fr](http://www.atelierdespratiques.fr)



## L'Atelier des Pratiques

1 rue du Clos du Breil, PA du Val Coric Est - 56380 GUER

Tél. 0256610194 – Web. [www.atelierdespratiques.fr](http://www.atelierdespratiques.fr) – Mail. [organisation@atelierdespratiques.fr](mailto:organisation@atelierdespratiques.fr)

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560933856 auprès du préfet de région de BRETAGNE.  
Société A Responsabilité Limitée au capital de 10000 € - N°SIRET : 83501503300037 – Code NAF 8559A.*

Vous allez bénéficier d'une formation organisée par l'Atelier des Pratiques.

Ce document a pour but de vous présenter succinctement notre organisme de formation et de vous informer des modalités pratiques pour que votre formation puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe de l'Atelier des Pratiques et l'ensemble des formateur·rice·s vous souhaitent une excellente formation !

Fabien FEREY, dirigeant

## Site internet [www.atelierdespratiques.fr](http://www.atelierdespratiques.fr)

Vous trouverez sur le site [www.atelierdespratiques.fr](http://www.atelierdespratiques.fr) la présentation détaillée de l'Atelier des Pratiques, l'ensemble des fiches-programmes et des modalités pédagogiques rattachées, le CV et le parcours des intervenant·e·s et toutes les informations pratiques et utiles liées à l'organisation et au suivi des sessions de formation.

## Plateforme stagiaire

En tant que stagiaire des formations de l'Atelier des Pratiques, vous bénéficiez d'un accès sécurisé à la plateforme stagiaire. Des identifiants de connexion vous seront adressés lors de votre inscription. Vous retrouverez sur votre espace stagiaire l'ensemble des documents nécessaires à la préparation, la mise en œuvre et au suivi de votre formation :

- Formulaire de recueil de besoins
- Document préparatoire (selon les formations)
- Programme de formation
- Informations sur le·la formateur·rice
- Supports pédagogiques et documents techniques
- Convocation individuelle : lieux, dates, horaires, contacts
- Questionnaire d'impact
- Livret d'accueil
- Règlement intérieur

## SOMMAIRE

|                                                                                      |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Présentation de l'Atelier des Pratiques.....                                      | page 4  |
| • Sa création.....                                                                   | page 4  |
| • Nos valeurs.....                                                                   | page 4  |
| • Nos missions.....                                                                  | page 5  |
| • Notre engagement qualité.....                                                      | page 5  |
| • L'équipe.....                                                                      | page 7  |
| • Notre démarche pédagogique.....                                                    | page 8  |
| 2. Organisation des formations dans les locaux de l'Atelier des Pratiques.....       | page 9  |
| • Notre localisation.....                                                            | page 9  |
| • Accueil et horaires d'ouverture.....                                               | page 9  |
| • Contact.....                                                                       | page 9  |
| • Notre espace formation.....                                                        | page 9  |
| • L'accessibilité aux personnes en situation de handicap.....                        | page 9  |
| 3. Organisation des formations en externe, au sein des établissements.....           | page 10 |
| • Les lieux de stage / les modalités d'accès / la restauration et l'hébergement..... | page 10 |
| • L'accessibilité aux personnes en situation de handicap.....                        | page 10 |
| 4. Réclamations.....                                                                 | page 10 |

## 1. Présentation de l'Atelier des Pratiques

- Sa création

La société l'Atelier des Pratiques (code APE : 85.59A) est une Société à Responsabilité Limitée ayant son siège social au 1 rue du Clos du Breil, PA du Val Coric Est à GUER (56380) et est immatriculée sous le numéro de SIRET 83501503300037 (RCS Vannes). La société gère un organisme de formation professionnelle continue (OPAC : Organisme Prestataire d'Actions concourant au développement des Compétences).

La Société a été constituée le 18 janvier 2018 par **Fabien FEREY** (Psychologue praticien, chercheur en psychologie du développement, formateur et expert en ingénierie de formation) et par **Denys GUION** (Infirmier DE, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, consultant et formateur certifié à l'approche de la Stimulation Basale). **Aurélien GUION** (Infirmier DE, Cadre de santé, praticien expert dans la prise en charge non médicamenteuse de la douleur et dans les pratiques du toucher dans les soins ainsi que consultant-formateur) a intégré la Société en tant qu'associé le 15 mars 2019. Fabien FEREY (gérant majoritaire) dirige la société depuis sa création.

La société a débuté son activité le 19 février 2018. Son numéro de déclaration d'activité (N°53560933856) comme prestataire de formation (application de l'article R. 6351-6 du code du travail) a été attribué par la DREETS de la région Bretagne le 12 mars 2018.

- Nos valeurs

L'Atelier des Pratiques est un espace de travail collaboratif et d'échange de pratiques et de techniques du quotidien du secteur médico- social au sens large du terme. Le pragmatisme, la participation, la proximité et le partage sont au centre de son action.



- Nos missions

Les formations de l'Atelier des Pratiques sont destinées aux professionnel·le·s du secteur social, sanitaire et médico-social. Son offre de formation s'oriente de manière forte sur une gamme d'actions concrètes favorisant le développement et le renforcement des compétences pratiques et techniques des professionnel·le·s pour l'accompagnement de proximité des personnes dépendantes, en situation de handicap, de soin et de perte d'autonomie.

Les formations de l'Atelier des Pratiques, majoritairement organisées sur site sur l'ensemble du territoire national, comportent une prédominance des approches et des techniques spécialisées dans la communication non verbale, sensorielle et perceptive, corporelle et dans l'expression et la compréhension de l'acte du toucher et des gestes (Pratiques Psycho-Corporelles).

En complémentarité ainsi que dans le prolongement de son offre de formation et de sa « plateforme » ressources, l'Atelier des Pratiques accompagne les structures et les équipes de professionnel·le·s dans le cadre d'interventions techniques, de supervisions et d'analyse de pratiques professionnelles.

L'Atelier des Pratiques développe et promeut, au travers de ses missions,  
« La science de l'accompagnement de proximité ».



- Notre engagement qualité

Le management et le système qualité mis en place au sein de l'Atelier des Pratiques ont pour objectif d'assurer dans le respect des textes fondateurs :

- La conformité des dispositifs de formation en référence aux textes réglementaires relatifs à la formation professionnelle.
- La satisfaction des parties par son fonctionnement et son amélioration continue.





#### Notre offre de formation est précise :

Nous sommes très exigeant·e·s dans l'individualisation des contenus et l'adaptation de nos modalités pédagogiques aux besoins des équipes de professionnel·le·s qui nous sollicitent.



#### Nos conditions de réalisation sont exigeantes :

Notre vocation à proposer des actions de formations axées sur l'accompagnement pratique de proximité nous amène à prioriser les interventions en intra-établissements et sur sites pour favoriser l'ancrage des compétences acquises au plus proche des réalités de terrain.



#### Nos moyens d'encadrement et nos moyens pédagogiques sont ajustés :

Les « professionnel·le·s-formateur·rice·s » de l'Atelier des Pratiques ont toutes et tous une sensibilité très prononcée pour la recherche et le développement des ressources et d'outils pédagogiques et techniques à mettre à disposition des apprenant·e·s.



#### Nous possédons une expertise reconnue et actualisée :

Nous nous entourons de « professionnel·le·s-formateur·rice·s » possédant tous une expérience significative de terrain, une expertise technique et pratique dans l'accompagnement de proximité des personnes dépendantes et en situation de handicap et des compétences à transmettre leurs connaissances et leurs pratiques.



#### Notre communication est sans équivoque :

L'ensemble de l'offre de formation détaillée de l'Atelier des Pratiques, nos modalités d'organisation, et nos conditions générales de vente sont directement consultables sur notre site internet : [www.atelierdespratiques.fr](http://www.atelierdespratiques.fr)



#### Nous soutenons avec un intérêt majeur la démarche collaborative et participative :

Le projet de l'Atelier des Pratiques soutient le travail participatif. Les formateur·rice·s et les apprenant·e·s, les commanditaires sont au centre du projet de formation et nous privilégions la démarche collaborative. Nous recueillons et analysons avec soin les différentes appréciations des bénéficiaires de nos formations afin d'ajuster nos prestations aux attentes de notre réseau et aux évolutions des pratiques professionnelles.

• L'équipe

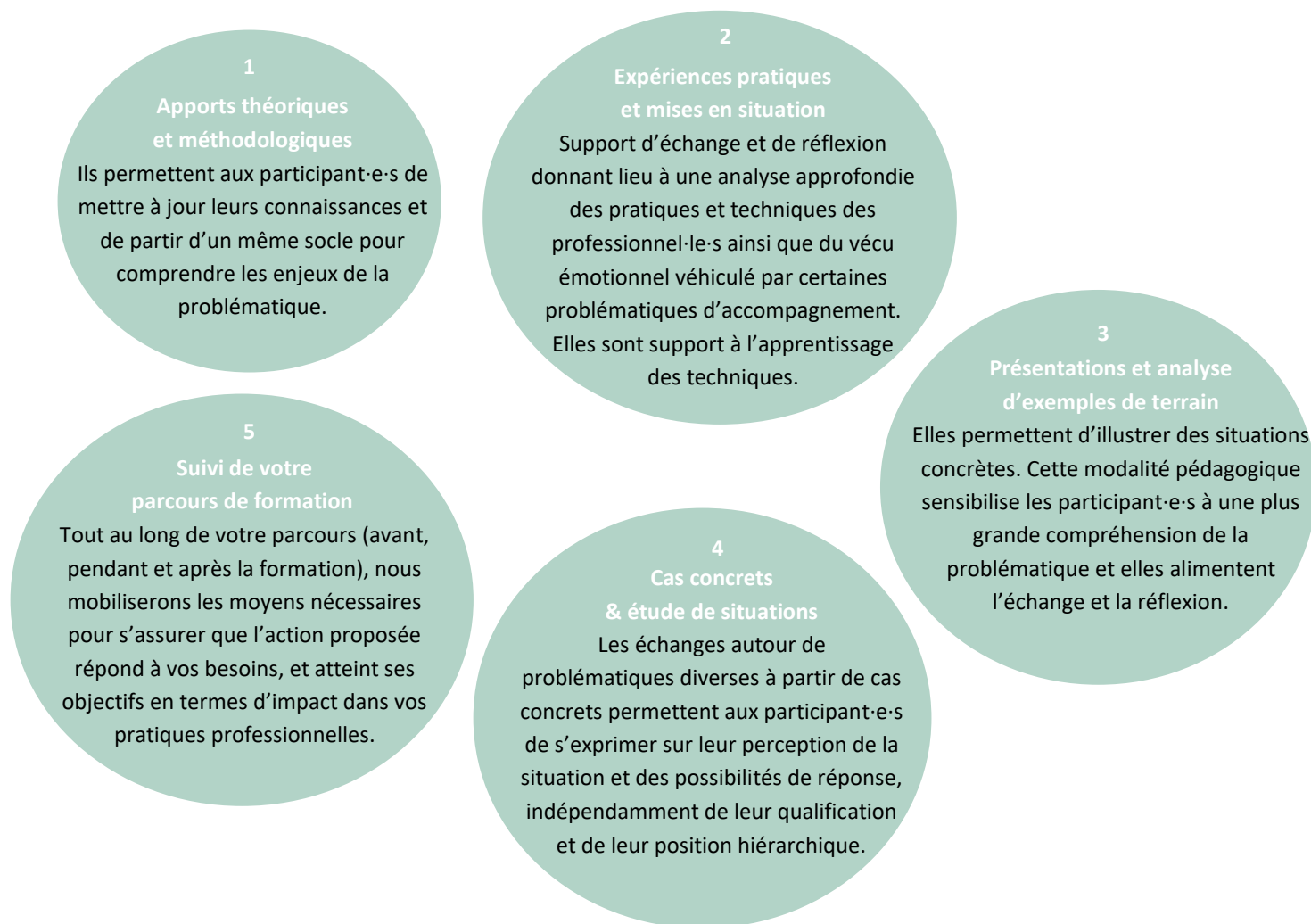


L'Atelier des Pratiques anime et coordonne une plateforme d'une trentaine de formateur·rice·s-praticien·ne·s qui sont toutes et tous porteur·euse·s d'une expérience significative de terrain et d'une expertise technique et pratique dans l'accompagnement de proximité des personnes dépendantes et en situation de handicap. Le recrutement des formateur·rice·s vacataires salarié·e·s et des formateur·rice·s vacataires sous-traitant·e·s font l'objet de procédures spécifiques permettant d'évaluer leur niveau d'expertise et d'expérience, l'appréciation de leur engagement éthique et leur adhésion aux valeurs, aux missions et aux exigences qualité de l'Atelier des Pratiques.

L'organigramme, les profils des formateur·rice·s, les CV, la charte des formateur·rice·s sont consultables sur [www.atelierdespratiques.fr](http://www.atelierdespratiques.fr)

• Notre démarche pédagogique

Nous sommes des fervents défenseurs de l'apprentissage par l'exemple et par l'expérimentation en maintenant une proximité forte avec les environnements professionnels. Nos modalités didactiques visent à réinterroger les pratiques des professionnel-le-s et à susciter la remise en question. Les apports théoriques sont obligatoirement en lien avec les situations de terrain rencontrées par les professionnel-le-s. Nous faisons effectivement le choix d'utiliser une didactique empirique pour ancrer un certain nombre d'aspects théoriques et méthodologiques chez les participant-e-s.



Plusieurs étapes d'évaluation et d'auto-évaluation jalonnent votre parcours et vous permettront de :

- Porter à la connaissance du-de la formateur-riche vos attendus et vos besoins spécifiques en amont de la formation
- Vous positionner par rapport aux compétences attendues et vos besoins spécifiques en amont de la formation
- Valider votre niveau de savoirs théoriques et pratiques en cours de formation
- Projeter vos acquisitions de formation dans vos pratiques professionnelles et d'évaluer leur mise en œuvre en situation de travail

*Un livret vous sera remis en début de formation afin de suivre l'évolution de votre parcours. Il sera récupéré par le-la formateur-riche à la fin de la formation et adressé à l'Atelier des Pratiques pour analyse de vos acquis et de votre satisfaction et étude de proposition d'actions complémentaires si nécessaire.*



## 2. Organisation des formations dans les locaux de l'Atelier des Pratiques

- Notre localisation

**1 rue du Clos du Breil, PA du Val Coric Est, 56380 GUER**

Situé sur l'axe Rennes - Vannes, à 35 minutes de Rennes et à 45 minutes de Vannes  
(Proximité de restaurants, hébergements, places de parking et accès bus depuis Rennes)



- Accueil et horaires d'ouverture

- Lors des jours de formation du lundi au vendredi : 8h30 à 18h
- En dehors des jours de formation : uniquement sur rendez-vous

- Contact

L'Atelier des Pratiques  
Tel. 02 56 61 01 94  
[organisation@atelierdespratiques.fr](mailto:organisation@atelierdespratiques.fr)

Dirigeant  
Tel. 06 85 07 45 64  
[f.ferey@atelierdespratiques.fr](mailto:f.ferey@atelierdespratiques.fr)

- Notre espace formation

L'espace formation de l'Atelier des Pratiques nous permet d'accueillir deux groupes de 10 à 12 stagiaires. Cet espace formation est composé d'un *espace de travail théorique et méthodologique* (paperboard, vidéoprojecteur, Wi-Fi, photocopieuse, ...), d'un *espace de travail pratique* (tables de massage, tapis de sol, matériel médicalisé ...).

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap

Une salle de formation de l'Atelier des Pratiques est adaptée UFR/PMR. En cas de besoin d'une aide technique spécifique, n'hésitez pas à nous contacter (Référent handicap : Fabien FERÉY).

### 3. Organisation des formations en externe, au sein des établissements

- Les lieux de stage / les modalités d'accès / la restauration et l'hébergement

Lors des formations en externe, au sein des établissements, les adresses des lieux des formations seront précisées dans les convocations individuelles et/ou dans vos contrats de formation. Il en sera de même pour les modalités d'accès (heures d'ouverture, contact sur place).

Les modalités de restauration vous seront communiquées au moment de votre inscription.

En cas de besoin d'hébergement, nous vous invitons à contacter la mairie du lieu de la formation ou directement l'Atelier des Pratiques.

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Sur site, l'établissement d'accueil met à disposition des locaux adaptés à l'accueil d'un public handicapé.
- En cas de besoin d'une aide technique spécifique : nous contacter (Réfèrent handicap : Fabien FERREY)

### 4. Réclamations

Si vous souhaitez adresser une réclamation à l'Atelier des Pratiques,  
La demande doit être réalisée par mail à l'adresse suivante :

[reclamations@atelierdespratiques.fr](mailto:reclamations@atelierdespratiques.fr)

Votre demande fera l'objet d'une procédure spécifique et vous serez contacté dans les 72 heures maximum par le dirigeant de l'Atelier des Pratiques pour convenir des démarches ou des ajustements à réaliser